

En 1581, Montaigne traversait la France, venant de Rome pour se rendre à Bordeaux et occuper la fonction de maire. Son périple, il le présentera dans son Journal de voyage.

La route qu'il a empruntée au XVI^e siècle pour aller de Lyon à Bordeaux revit aujourd'hui sous le nom de GR 89 Chemin de Montaigne. La partie est de l'itinéraire, de Lyon à Felletin, est aujourd'hui homologuée et la partie ouest, de Felletin à Bordeaux, devrait l'être en 2022.

Concernant le territoire de Creuse Sud-Ouest, l'avant-projet de tracé, proposé par le club de randonnée local, Lou Chami Bourganiauds, vient d'être accepté par la Fédération Française de Randonnée. Mais il reste encore du travail avant l'homologation et son inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Entre autres l'élaboration des conventions de passage en propriétés privées, la saisie du tracé dans le Système d'Information Géographique sur Internet (Web-Sig), permettant de repérer les positionnements des hébergements, des passages à risque, des points patrimoniaux, etc. Ces informations seront reportées après le tracé définitif de l'itinéraire, complété des points GPS relevés sur le terrain par Patrick Carton, du Comité départemental de randonnée pédestre.

Ce dernier a d'ailleurs parcouru en trois étapes les 60 km de cette portion du GR, de Banize à Sauviat, en compagnie des responsables de Lou Chami.

Dernièrement, un groupe a bravé les averses afin de reconnaître la dernière étape, entre Bourganeuf et Sauviat.

Après l'avis favorable de la FFRP le parcours sera balisé comme il se doit en rouge et blanc, puis aménagés d'une signalétique et avec l'appui financier et technique de la Com-com Creuse sud-ouest.